



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 10 avril 2008
N° CERTA-2008-AVI-200

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité du logiciel Adobe ColdFusion

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-200>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-200
Titre	Vulnérabilité du logiciel Adobe ColdFusion
Date de la première version	10 avril 2008
Date de la dernière version	-
Source(s)	Bulletin de sécurité Adobe APSB08-12 du 08 avril 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Adobe ColdFusion 8.

3 Résumé

Une vulnérabilité permettant de contourner la politique de sécurité a été découverte dans Adobe ColdFusion.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans Adobe ColdFusion. Cette vulnérabilité résulte d'une configuration trop peu restrictive des méthodes CFC. Elle peut être exploitée par un utilisateur malintentionné afin de contourner certains mécanismes de sécurité.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe apsb08-12 du 08 avril 2008 :
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb08-12.html>
- Référence CVE CVE-2008-1656 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2008-1656>

Gestion détaillée du document

10 avril 2008 version initiale.